



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné :

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE, DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON SERA TENUE À HUIT CLOS À L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉE AU 11, RUE PRINCIPALE SUD, *MERCREDI, LE 26 JANVIER 2022, À 21 H 00*

Au cours de cette séance, les délibérations se porteront sur les sujets suivants :

- Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2022
- Report de l'examen et de l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 26 janvier 2022 à 19 h 30
- Adoption du règlement numéro 314 intitulé « Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la ville pour l'année 2022 »
- Avis de motion : Règlement numéro 316 intitulé « Règlement imposant les taxes foncières générales et spéciales et les compensations pour l'année 2022 »
- Dépôt du projet de règlement numéro 316 intitulé « Règlement imposant les taxes foncières générales et spéciales et les compensations pour l'année 2022 »

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **18^{ième} jour** du mois de **janvier** l'an **2022**.

Jonathan Fortin, LL.B.
Greffier et directeur des affaires juridiques